

150

S. S. 241-13

- 4 -

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à modifier la loi du 1^{er} avril 1898 sur les Sociétés de secours mutuels. (N^o 148, année 1904.)

(Nommée le 14 juin 1904.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Léopold THÉZARD. *Président*
- 2^o — LOURTIES. *Rapporteur*
- 3^o — THUILLIER.
- 4^o — SIGALLAS.
- 5^o — Paul ROUVIER.
- 6^o — POIRRIER.
- 7^o — BEAUPIN. *Secrétaire*
- 8^o — BIDAULT.
- 9^o — Comte DE PONTBRIAND.

3



1
Séance du 17 Juin 1904

Les membres de la commission présents déclarent
que les bureaux qu'ils représentent ont été favorables
au projet de loi.

M. Chezard est nommé Président
" Beaupin Secrétaire

La parole est donnée à M. Lourtie qui
expose les avantages qui résulteraient pour la
mutualité du projet de loi déposé.

M. Sigallas demande à la commission de
se prononcer sur la faculté ~~aux~~ des sociétés
de choisir leur médecin.

Après les explications fournies par M. Lourtie.

M. Sigallas retire sa proposition.

M. Lourtie est désigné rapporteur.

Le Président le Secrétaire

Liépolé Chezard

Beaupin